

SEVE

ENCORE UN PETIT GESTE MONSIEUR LE MAIRE

Le Directeur Général Adjoint, M. Michel CALVEZ, a rencontré l'intersyndicale CGT-FO et CGT de la ville de Nantes, en présence des syndicats CGT-FO et CGT de Nantes Métropole le jeudi 20 décembre. Cette rencontre concernait uniquement le SEVE, alors que le courrier du DGA du 14 décembre dernier, stipulait de fixer « *les dates des deux réunions, pour le SEVE et pour les personnels administratifs* ». Dans les faits, le DGA revient sur ses écrits pour ne discuter que du SEVE. **BEAU RETOUR DE VESTE**. Les administratifs apprécieront. Après plus d'un quart d'heure de discussion sur les administratifs, M. CALVEZ nous informe qu'il n'a mandat que pour le SEVE. S'en est suivi les propositions suivantes indiquées oralement, malgré la note de service n°2 du 20 décembre, adressé à tous les agents, où aucun élément n'est chiffré :

- Montant de 58,71€ brut d'Indemnités de Travaux Dangereux et Insalubres mensualisées 11 mois sur 12, moins les absences pour congés maladies uniquement. Cela concerne les jardiniers, la production florale et les agents de maîtrise.
- Montant de 24 ITDI (24,72€) plus Nouvelle Bonification Indiciaire (46,30€) pour les agents d'accueil et surveillance.

CELA NE FAIT PAS LE COMPTE POUR 2 RAISONS

1. Notre revendication est de 74,48€ brut **pour tous les adjoints techniques**, comme nos collègues de Nantes Métropole.
2. La mairie divise les agents entre eux, prenant en compte la NBI pour l'accueil et surveillance, dans le calcul, ce que n'ont pas les jardiniers.

BIEN ESSAYE, MAIS...

En tout état de cause, l'indemnité que nous voulons se veut égale pour tout le monde, hors NBI. Aucune discrimination et aucune inégalité conformément à notre mandat.

La proposition de la mairie reste insuffisante. Il manque près de 16€. Il est possible de verser une prime ISO certifiée environnementale correspondant à ce montant.

C'est bien le rapport de force qui a obligé la municipalité à ouvrir des négociations et à proposer des avancées. Si nous restons déterminées, nous pouvons gagner, sans retourner notre veste comme le DGA. La revendication est juste et légitime.

ALORS MONSIEUR LE MAIRE, ENCORE UN PETIT GESTE

**L'intersyndicale vous propose de vous rendre devant les grilles de
la mairie, le
LUNDI 7 JANVIER 2013 DE 12H A 13H**